



Porte d'entrée vitrée - maison de plein pied

Par **Gaëlle1910**, le 17/10/2020 à 18:04

Bonjour,

Nous louons une maison demi mitoyenne de plein pied.

La porte d'entrée est une porte vitrée intégralement. Il n'y a aucun barreaux. De plus, les fixations des pare closes ne tiennent quasiment plus. De ce fait la vitre a tendance à trembler. J'ai donc peur que la vitre se fende.

ma question : en matière d'obligation du bailleur, puis je demander le changement de ma porte d'entrée ?

d'avance merci pour l'intérêt que vous porterez a ma demande.

bien cordialement,

mlle chevalier

Par **Visiteur**, le 17/10/2020 à 18:24

Bonjour

Malheureusement, vous avez loué avec cette porte et vous ne pouvez pas imposer au propriétaire de changer la porte si elle fonctionne bien.

Le propriétaire bailleur doit faire les réparation dès lors que le dysfonctionnement est dû à un

mouvement du bâti de la porte, à une vétusté entraînant un mauvais fonctionnement de la serrure ou encore une malfaçon.